

DEC133297DR10

Décision portant nomination de M. Guillaume FLEITH aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPR 22 intitulée Institut Charles Sadron (ICS)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC122894DGDS portant renouvellement de l'unité propre UPR22 intitulée Institut Charles Sadron et nommant Monsieur Jean-Michel Guenet en qualité de directeur ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option :« la détention ou la gestion de source radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et accélérateur de particules » délivrée à M. Guillaume FLEITH le 24/05/12 par l'IPHC Strasbourg (CNRS Formation Entreprise) ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Guillaume FLEITH, Assistant Ingénieur, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 24/05/12.

Article 2 : Missions¹

M. Guillaume FLEITH exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Guillaume FLEITH sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

¹ [Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 20/12/2013

Le directeur de l'unité
Jean-Michel Guenet



Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle Bujan

Jean-Michel GUENET
Directeur

